

bulletin aux militants de la CFDT Alsace

n° 08 - octobre 2008

prix : 0,38 euro

MULHOUSE CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Alsace.infos

Dispensé de timbrage Déposé le 08.10.2008

Union Régionale CFDT Alsace

supplément au journal
«Le Travailleur CFDT d'Alsace»
CPPAP n° 408 S06075
ISSN 1145-105X

1, rue de Provence
68090 MULHOUSE cedex
tél. 03 89 31 86 50

305, avenue de Colmar
BP 935
67029 STRASBOURG cedex 1
tél. 03 88 79 87 79

directeur de publication : Jean-Paul GUTFREUND imprimé au siège de l'URI



NANCY:
Êtes-vous inscrit ?
dans l'un des 10 bus partant d'Alsace



mardi 14 octobre

14.10 NANCY

**MEETING « INTERRÉGIONAL »
AVEC FRANÇOIS CHÉRÈQUE**



S'inscrire dans la campagne prud'hommes

Nom
Prénom

adresse

tél

mail

**participera aux opérations
"campagne prud'hommes"
ci-dessous [1]**

syndicat

entreprise
ou établissement

[1] après avoir vu le détail des opérations en pages 4 et 5, il vous suffit de cocher la ou les cases de votre choix et de renvoyer cette page à l'adresse ci-dessous



la CFDT sur les marchés

- | | | | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> - MARSAV 13.11 | <input type="checkbox"/> - MARTHA 22.11 | <input type="checkbox"/> - MARALT 25.10 | <input type="checkbox"/> - MARMAR 22.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARSAV 27.11 | <input type="checkbox"/> - MARTHA 29.11 | <input type="checkbox"/> - MARALT 15.11 | <input type="checkbox"/> - MARMAR 29.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARTER 25.10 | <input type="checkbox"/> - MARHAG 13.11 | <input type="checkbox"/> - MARALT 22.11 | <input type="checkbox"/> - MARMUL 25.10 |
| <input type="checkbox"/> - MARTER 15.11 | <input type="checkbox"/> - MARHAG 27.11 | <input type="checkbox"/> - MARALT 29.11 | <input type="checkbox"/> - MARMUL 15.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARTER 22.11 | <input type="checkbox"/> - MARHAG 02.12 | <input type="checkbox"/> - MARNEU 25.10 | <input type="checkbox"/> - MARMUL 22.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARTER 29.11 | <input type="checkbox"/> - MARCOL 25.10 | <input type="checkbox"/> - MARNEU 15.11 | <input type="checkbox"/> - MARMUL 29.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARNAY 14.11 | <input type="checkbox"/> - MARCOL 15.11 | <input type="checkbox"/> - MARNEU 22.11 | <input type="checkbox"/> - MARLOU 25.10 |
| <input type="checkbox"/> - MARNAY 28.11 | <input type="checkbox"/> - MARCOL 22.11 | <input type="checkbox"/> - MARNEU 29.11 | <input type="checkbox"/> - MARLOU 15.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARTHA 25.10 | <input type="checkbox"/> - MARCOL 29.11 | <input type="checkbox"/> - MARMAR 25.10 | <input type="checkbox"/> - MARLOU 22.11 |
| <input type="checkbox"/> - MARTHA 15.11 | <input type="checkbox"/> - MARCAT 27.11 | <input type="checkbox"/> - MARMAR 15.11 | <input type="checkbox"/> - MARLOU 29.11 |



la CFDT dans les gares

- | | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> - GAROUM 07.11 | <input type="checkbox"/> - GARCLE 07.11 |
| <input type="checkbox"/> - GAROUM 25.11 | <input type="checkbox"/> - GARCLE 25.11 |
| <input type="checkbox"/> - GAROUM 01.12 | <input type="checkbox"/> - GARCLE 01.12 |
| <input type="checkbox"/> - GARAGE 07.11 | <input type="checkbox"/> - GARSTA 10.11 |
| <input type="checkbox"/> - GARAGE 25.11 | <input type="checkbox"/> - GARSTA 17.11 |
| <input type="checkbox"/> - GARAGE 01.12 | <input type="checkbox"/> - GARSTA 01.12 |
| <input type="checkbox"/> - GARCOL 14.11 | <input type="checkbox"/> - GARBAG 10.11 |
| <input type="checkbox"/> - GARCOL 24.11 | <input type="checkbox"/> - GARBAG 17.11 |
| <input type="checkbox"/> - GARCOL 01.12 | <input type="checkbox"/> - GARBAG 01.12 |



la CFDT dans les trams

- | | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> - TRAMUL 24.10 | <input type="checkbox"/> - TRABOU 24.10 |
| <input type="checkbox"/> - TRAMUL 24.11 | <input type="checkbox"/> - TRABOU 24.11 |
| <input type="checkbox"/> - TRAMUL 01.12 | <input type="checkbox"/> - TRABOU 01.12 |



la CFDT dans les zones commerciales

- | | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> - ZONMUL 29.11 | <input type="checkbox"/> - ZONTRA 29.11 |
| <input type="checkbox"/> - ZONOUS 29.11 | <input type="checkbox"/> - ZONBOU 29.11 |



la CFDT sur les panneaux électoraux

- PANNEL à [.....]
- PANAUX à [.....]

bulletin
à retourner à :

Karine GATELLI
URI CFDT ALSACE
1 rue de Provence
68090 MULHOUSE cedex

03 89 31 86 52
gatelli@cfdt-alsace.com

fax 03 89 31 86 99



la CFDT s'affiche

- AFSEUL à [.....]
- AFPLUS à [.....]



**PRUD'HOMMES
CAMPAGNE
2008**

Une campagne de proximité

→ La force de la CFDT : son nombre d'adhérents

En Alsace comme sur le territoire national, la CFDT est première organisation syndicale en nombre d'adhérents.

→ La force de la CFDT : toi, vous, nous

Ces adhérents, mieux que la plus coûteuse des campagnes de pub, sont les vecteurs les plus efficaces et les plus reconnus pour faire voter les salariés pour notre organisation aux élections.

→ TOI, VOUS, NOUS, dans la "campagne 1 égale 3"

Chaque adhérent est appelé à faire voter CFDT à trois salariés de son entourage. Dans ce cas, les voix de la CFDT en Alsace, et son poids dans l'échiquier social, seront plus que doublées par rapport aux dernières élections prud'homales de 2002. A cet effet courant novembre, chaque adhérent de la CFDT Alsace sera destinataire de trois exemplaires du TRAVAILLEUR, le magazine de la CFDT Alsace. Trois exemplaires à proposer à trois salariés pour susciter trois votes CFDT.



Les militants de la CFDT Alsace dans la campagne de proximité



bulletin
d'inscription
en page 2

Pour les militants également, la campagne prud'hommes 2008 se déclinera sur le thème de la proximité. Dans les deux pages suivantes, chacun pourra prendre connaissance des opérations déjà prévues. Chacun pourra ainsi s'y inscrire, en utilisant le bulletin figurant sur la page ci-contre. Chacun sera ainsi individuellement prévenu et informé d'autres opérations, dont certaines, pour le moment, sont top secret...

détails de la
campagne en
pages 4 et 5



**le détail des opérations de campagne en pages suivantes
l'inscription en page précédente**



Le saviez-vous ?

Une information rapide et régulière sur

www.alsace.cfdt.fr



la CFDT sur les marchés

Saverne - Haguenau - Strasbourg - Colmar - Munster -
Thann - Cernay - Mulhouse - Altkirch - St Louis

● SAVERNE

jeudi matin, place de Gaulle
- MARSAV 13.11
- MARSAV 27.11

● MUNSTER

samedi matin
- MARTER 25.10
- MARTER 15.11
- MARTER 22.11
- MARTER 29.11

● CERNAY

vendredi matin, place Grün
- MARNAY 14.11
- MARNAY 28.11

● THANN

samedi matin, Bungert
- MARTHA 25.10
- MARTHA 15.11
- MARTHA 22.11
- MARTHA 29.11

● HAGUENAU

mardi et jeudi matin,
- MARHAG 11.11
- MARHAG 13.11
- MARHAG 27.11
- MARHAG 02.12

● COLMAR

samedi mat., Place St Joseph
- MARCOL 25.10
- MARCOL 15.11
- MARCOL 22.11
- MARCOL 29.11

● ALTKIRCH

■ Foire de la Ste Catherine
- MARCAT 27.11
■ samedi mat, Halle Blés
- MARALT 25.10
- MARALT 15.11
- MARALT 22.11
- MARALT 29.11

● STRASBOURG

■ samedi matin Neudorf
- MARNEU 25.10
- MARNEU 15.11
- MARNEU 22.11
- MARNEU 29.11
■ samedi matin Bld Marne
- MARMAR 25.10
- MARMAR 15.11
- MARMAR 22.11
- MARMAR 29.11

● MULHOUSE

samedi matin,
- MARMUL 25.10
- MARMUL 15.11
- MARMUL 22.11
- MARMUL 29.11

● ST LOUIS

samedi matin, place Europe
- MARLOU 25.10
- MARLOU 15.11
- MARLOU 22.11
- MARLOU 29.11



la CFDT dans les gares

Strasbourg - Colmar - Mulhouse

● MULHOUSE

■ matin 7h³⁰ à 8 h³⁰
- GAROUM 07.11
- GAROUM 25.11
- GAROUM 01.12
■ après midi 17h³⁰ à 18 h³⁰
- GARAGE 07.11
- GARAGE 25.11
- GARAGE 01.12

● COLMAR

■ matin 7h³⁰ à 8 h³⁰
- GARCOL 14.11
- GARCOL 24.11
- GARCOL 01.12
■ après midi 17h³⁰ à 18 h³⁰
- GARCLE 07.11
- GARCLE 25.11
- GARCLE 01.12

● STRASBOURG

■ matin 7h³⁰ à 8 h³⁰
- GARSTA 10.11
- GARSTA 17.11
- GARSTA 01.12
■ après midi 17h³⁰ à 18 h³⁰
- GARBAG 10.11
- GARBAG 17.11
- GARBAG 01.12

Faites vos choix



la CFDT dans les trams

Strasbourg - Mulhouse

● MULHOUSE

Porte Jeune 7h³⁰ à 9 h
- TRAMUL 24.10
- TRAMUL 24.11
- TRAMUL 01.12

● STRASBOURG

Homme de Fer 7h³⁰ à 9 h
- TRABOU 24.10
- TRABOU 24.11
- TRABOU 01.12



la CFDT dans les zones commerciales

Strasbourg - Mulhouse

● MULHOUSE

■ samedi mat 10h³⁰ à 12 h
- ZONMUL 29.11
■ samedi ap. midi 14 h à 16 h
- ZONOUS 29.11

● STRASBOURG

■ samedi mat 10h³⁰ à 12 h
- ZONTRA 29.11
■ samedi ap. midi 14 h à 16 h
- ZONBOU 29.11



la CFDT sur les panneaux électoraux

dans toute l'Alsace à proximité de chaque bureau de vote

Les militants et adhérents volontaires pour s'occuper de coller régulièrement sur le panneau électoral l'affiche CFDT s'inscriront [voir en page 2] dans la rubrique :

- PANNEL [+ identification du lieu de vote] s'ils veulent s'occuper d'un panneau spécifique
- PANAUX [+ zone géographique] s'ils veulent s'occuper d'une zone plus large (village, ville, agglomération, ...)



la CFDT s'affiche

sur les panneaux officiels (sans affichage "sauvage")

Les militants et adhérents volontaires pour coller des affiches CFDT, seuls ou à plusieurs, sur les endroits prévus à cet effet s'inscriront [voir en page 2] dans la rubrique :

- AFSEUL [+ identification de lieu/zone] s'ils veulent coller seul
- AFPLUS [+ lieu/zone] s'ils veulent participer à une opérations de collage en équipe



la CFDT dans votre entreprise

Les équipes syndicales souhaitant disposer de matériel de propagande sont priées de prendre contact avec la CFDT Alsace à Strasbourg ou à Mulhouse.

[1] voir fiche d'inscription en p. 2 de cet *Alsace.Infos*

et inscrivez-vous [1]

Des dates pour un seul objectif : la mobilisation

14.10 NANCY

MEETING « INTERRÉGIONAL »
AVEC FRANÇOIS CHÉRÈQUE

Êtes-vous inscrit ?
dans l'un des 10 bus partant d'Alsace ■

SEPTEMBRE	
Lu 8	
Ma 9	Bureau Régional CFDT Alsace
Me 10	Sortie <i>Alsace.Infos</i> n°7
Je 11	
Ve 12	
Sa 13	
Di 14	
Lu 15	
Ma 16	Sortie <i>Couleurs.CFDT</i>
Me 17	
Je 18	
Ve 19	
Sa 20	
Di 21	
Lu 22	
Ma 23	
Me 24	
Je 25	
Ve 26	Rassemblement "représentativité & temps de travail" au Cref à Colmar
Sa 27	
Di 28	
Lu 29	
Ma 30	

OCTOBRE	
Me 1	
Je 2	
Ve 3	
Sa 4	
Di 5	
Lu 6	
Ma 7	Manif intersyndicale à Strasbourg, 14 h 30 "emplois, salaires, conditions de travail décents"
Me 8	Sortie <i>Alsace.Infos</i> n° 8
Je 9	
Ve 10	
Sa 11	
Di 12	
Lu 13	Mulhouse : réunion des syndicats du Haut-Rhin pour entrer dans la campagne PH
Ma 14	Meeting interrégional à Nancy avec François Chérèque
Me 15	
Je 16	Strasbourg : réunion des syndicats du Bas-Rhin pour entrer dans la campagne PH
Ve 17	Sortie <i>Couleurs.CFDT</i>
Sa 18	
Di 19	
Lu 20	
Ma 21	
Me 22	
Je 23	
Ve 24	OPE TRA
Sa 25	OPE MAR
Di 26	
Lu 27	
Ma 28	
Me 29	Sortie <i>Alsace.Infos</i> n°9
Je 30	
Ve 31	Sortie du <i>Travailleur</i> n° 100 «1 égale 3»

de tous dans la campagne prud'hommes 2008

NOVEMBRE	
Sa 1	
Di 2	
Lu 3	Opérations 2/3 jours pour convaincre
Ma 4	
Me 5	
Je 6	Elections Fonction Publique Territoriale
Ve 7	OPE GAR
Sa 8	
Di 9	
Lu 10	OPE GAR
Ma 11	
Me 12	
Je 13	OPE MAR
Ve 14	OPE GAR
Sa 15	OPE MAR
Di 16	
Lu 17	Début opération EC OPE GAR
Ma 18	Bureau Régional CFDT Alsace
Me 19	Ouverture du vote par correspondance
Je 20	Sortie du <i>Travailleur</i> n° 101 spécial PH
Ve 21	Mise à dispos des panneaux d'affichage PH OPE PAN
Sa 22	OPE MAR
Di 23	
Lu 24	OPE GAR
Ma 25	OPE GAR
Me 26	Sortie <i>Alsace.Infos</i> n° 10
Je 27	OPE MAR
Ve 28	
Sa 29	OPE OPE ZON MAR
Di 30	Sortie <i>Couleurs.CFDT</i>

DECEMBRE	
Lu 1	OPE OPE TRA GAR
Ma 2	Elections Education nationale
Me 3	ELECTIONS PRUD'HOMMES
Je 4	
Ve 5	
Sa 6	
Di 7	
Lu 8	
Ma 9	Bureau Régional CFDT Alsace
Me 10	
Je 11	
Ve 12	
Sa 13	
Di 14	
Lu 15	Réunion des élus CPH à Mittelwihr
Ma 16	
Me 17	
Je 18	
Ve 19	Comité Régional CFDT Alsace
Sa 20	
Di 21	

**14.10 NANCY
S'inscrire**

- par mail : camara@cfdt-alsace.com
- par tél. : 03 88 79 87 79

En Alsace : 462

Le 3 décembre prochain auront lieu des élections prud'hommes, avec possibilité de vote par correspondance à partir du 19 novembre. En Alsace, dans les différentes sections des six conseils de prud'hommes restants après la suppression de ceux d'Altkirch, Guebwiller,

Sections commerce

HAGUENAU

TOUNI	Alain
RIHN	Josiane
ADAM	Christine
BORGES	Norberto
AZOUG	Nourdine
VERNAY	Thierry
GNAEDIG	Charles
GUTFREUND	Christian
SOERENSEN	Daniel
DUBEAUQUESNE	Pascal

COLMAR

MORTELETTE	Dominique
NOCK	J.-Claude
CHEMAMA	J.-Charles
BRUMBT	Gérard
SCHWENCK	David
STIER	Chantal
SIMONUTTI	Christine
LISCHETTI	Catherine
FRIES	Edouard
PIOGER	Eric
RIMELIN	Edith
SCHNEIDER	Roger
GOFFREDI	Mario
HEDTMANN	Sandrine
LANDRISCINA	Yvonne
MALEK	Carole
RATHGEBER	Patricia
REDELSPERGER	François
SCHLAEFLI	Sabine
DI SCIULLO	Natacha
CANNATA	Sonia
BIBER	Brigitte
WISSLER	Isabelle
WENDLING	Christine
BASTIAN	Jacques
THIEBLEMONT	François
SCHALCK	Fabienne
ROUDOLPHI	Philippe
MULLER	Delphine
HERTER-DECROCK	Sylvie

SAVERNE

DURR	Christian
OSTERROTH	Christel
RENAUD	Michel
DREYER	Christian
GUEZARD	Véronique
KORMANN	Chantal
SCHALLER	Annie
SCHAFFNER	Patrick
RIEFEL	Catherine
SIMONIN	Pascal
FRITSCH	Pierre
NEUROHRF	Franck

SCHILTIGHEIM

EBEL	Bernard
MICHEL	Marie-Claude
SCHWAIGER	J.-François
SMEDILE	Florence
FISCHER	Bertrand
DIEBOLD	Patrick
GRAMAIN	Christine
CARNEIRO	Patricia
DAESCHLER	Philippe
FILIPUCCI	Jeannette
ISSA	Christine
VETTER	Jean-Luc

STRASBOURG

ZUMSTEIN	Michèle
GOGAIN	Nicolas
WAELES	Sébastien
RAUSCHER	Pascale
WERNERT	Michel
SINATA	Joseph
WACKERMANN	Valérie
KRAEHN	Véronique
GRUNENWALD	J.-Claude
DUBOIS	Gabrielle
OBERLEN	J.-François
BAUER	Christine
BENAYOUN	Simon
STROHL	Claude
VAN BRABANT	Emmanuel
THOUVENOT	Dominique
HAAG	Thierry
MEYER	François
ROSQUOËT	Thierry
NAEGELE	Mireille
FIRHOLTZ	Daniel
FONTAINE	Véronique
HEID	Sophie
SCHIESSER	Sébastien
WEBER	François
PFIRMER	Frédérique
ZIMMERMANN	Philippe
SPENGLER	Gérard
HARTER	Muriel
DROUET	Alain
IGEL	Karin
MOORS	Laurent
KUHN	François
GUNTHER	Marlyse
DESTREBECQ	Stéphane
FERREIRA	Arthur
THOMAS	Bernard
KRAUS	Isabelle
JUNG	Pierrette
DEISS	Pascal

MULHOUSE

SCHMITLIN	Denise	MULLER	Bernard
BONNAIN	Bruno	MARAIS	Brigitte
ROHN	Michelle	LAFARGE	Sandra
KHEFFI	Yaya	KARRER	Estelle
HERBAUT	Barbara	SEILLER	Danielle
GUIFFRA	Patrick	WIRTH	Pascal
BELTZUNG	Francis	MULLER	Daniel
DELORY	Laurence	COLLET	Sylvie
DIZNER	Valérie	BENHAYA	Djamila
GARNIER	Christelle	DALLA COSTA	Frank
FEVRE	Kathy	DECOCHEREUX	Georges
LAMBERT	Guy	DEMBA	Valérie
MARTIN	Magali	DILLIES	Christelle
SCHLIENGER	Nicole	EHRET	Brigitte
ZEISSER	Sonia	GASSER	Didier
LOGEL	Marie Josée	HOMMEL	Farida
HOUGUE	Pascal	BURKART	Luc
MEYER	Martine	CUNIN	Marie-Josée

Sections activités diverses

SAVERNE

ZIMMERMANN	Nathalie
LONGHI	Caroline
WOLF	Roland
REGNER	Bernard
STROH	Marie-Reine
CHRISTOPHEL	Bernard
HUMBERT	Véronique
TEXIER	Patricia
ALMEIDA	Nathalie
WAGNER	Céline
MALAISE	Daniel
PICHOT	Bertrand

HAGUENAU

BRUMM	Anne-marie
TEIXEIRA	Danielle
GILARD	Stéphane
GONDOLF	Jacky
MARTIN	Sandra
MERTZ	Michel
DIEMERT	Anne-Lise
EL ARRAS	Abderrahim

SCHILTIGHEIM

DINEY	Michel
IUNCK	Serge
BOURGOGNE	Nadine
LAURENT	Benôit
FORT	Henri-Jean
MONTCHARMONT	Claudine
CHRIST	Richard
HERTZOG	Isabelle

COLMAR

SALHI	Hayet
ROMAND	Denis
SAHRAOUI	Chaffai
AÏSSAR	Fatiha
BENNI	Vincent
SCHEIBLING	Elisabeth
DIERSTEIN	Dominique
GUERRA	Adèle
MARC	Jean Pierre
MARTY	Mireille
SCHMITT	Arlette
WINTENBERGER	Claude
FINCK	Denis
BINDLER	Jean-Paul

candidats sur 28 listes

Sélestat et Molsheim, ce sont exactement 462 militantes et militants de la CFDT Alsace qui figurent sur les 28 listes présentées dans notre région. Toutes et tous témoignent de la force et de la volonté de la CFDT de conforter sa première place en Alsace.

Sections industrie

SAVERNE

PIN	Joël
MATTERN	Yves
RAMSPACHER	Raymonde
HERRBACH	Jerome
CRON	Emile
ALLONAS	Jacques
LEBLANC	Solange
BEAGUE	Jean Paul
WACK	Florence
HIMBERT	Pierre
VELTEN	Mylène
AUBRY	Michel

SCHILTIGHEIM

UNTEREINER	Roland
COSTA	Porfirio
RAULLET	Arnaud
LEUTHNER	Jean-Marc
SIATTE	Astrid
KIFFEL	Robert
HUON	Jacques
VAST	Marc
VOGEL	Jean-Yves
MICHEL	Raoul
YILMAZ	Sultan
REVIRON	Patrick

HAGUENAU

BOLOT	Claude	KURTZ	Francis
BENHARRAK	Fouad	MENGUS	Jean-Paul
TURKMEN	Nizamettin	HEYER	Raphaël
BETHGNIES	Michel	ZIMMERMANN	Marcel
WENDLING	Tania	KUSTER	Dominique

STRASBOURG

BRAHIMI	Mohammed
SCHEIDECKER	Eric
LEBEAU	Xavier
COLLINET	Dominique
BELLER	Philippe
RUHLAND	Jean-Marc
BAUMGARTEL	Joelle
COUTY	René
ALMASSY	Christophe
ESCAMES	Jean Claude
GIRARD	J.-Christophe
VILLEMIN	Maryline
FACON	Pascal
GRAESSEL	Alexandre
INOUR	Ahmed
JAEGLÉ	Marc
KAUFFMANN	Charlotte
PETER	Patrick
PEYRUSAUBES	Gil
SCHWARTZ	J.-Jacques
TISLER	Vianney
KELLER	Patrick
JULIEN	Laurent
GROLL	Marc
DECHIRICO	Domenico
GRISLIN	Jean Pierre
RICHERT	Adrien
MOUNIER	Florence

MULHOUSE

SCHLAEFLIN	Agnès
THOMANN	Pierre
FISCHER	Philippe
RATH	Patrick
POULIQUEN	Robert
LEPRINCE	Geneviève
LISTA	Carmen
ADELIN	Roland
BAUER	Evelyne
BLONDEL	Eric
VENTOROSI	Dolorès
COUAILLIER	Annie
DODIN	Bernard
VAXELAIRE	Michel
GRIENTI	Roberto
ORBILLOT	Ronald
SPECHT	Huguette
TOCCO	Jean-Luc
RUE	Corine
VALENTIN	Jean-Luc
GORIN	Jean Pierre
AMARI	Daniel
ZAMARON	Sofiane
	James

COLMAR

CADET	Alain	KRZYZOWSKI	Didier
WOLFFELSPERGER	José	ZOPP	Mireille
GERARD	Michel	REISS	Pascal
GUITTIN	Florent	SZYMANSKI	Jean
MARAFIOTI	Giovanni	PATTIN	Emmanuel
GOBRON	Guy	STUDER	Sabine
VONTHRON	Christian	MAITREL	Françoise
ZEYER	Serge	PERRIN	Carole
ADAM	Didier	ROCHELLE	Pierre
DEUTSCH	Laurence	MANGENEY	Mireille
BUSSLER	René	SPIGA	Edoardo
CASTAGNE	Philippe	VAGNER	David
BLEU	Denis	SCHERTZINGER	Pascal
HALTER	J.-Michel	VIOL	Suzanne
HENNINGER	Jean-Luc	REINBOLD	Patrick

Sections activités diverses [suite]

MULHOUSE

BEN M'BAREK	Malika	FELBLINGER	Sylvie
HAENGGI	Sylvain	MUESSER	Raymond
CEBEILLAC	Anne-Sophie	CLERC	Martine
KELLER	Elisabeth	OTT	Anne-Valérie
BIRRER	Christian	RISS	Suzanne
TIERIN	Sylvie	MANDICOURT	David
BENSLIMENE	Nacéra	LEMAIRE	Marie Claude
LANG	Dominique	CHASSIGNET	Dominique

STRASBOURG

TUGEND	Yvonne	RISCH	Béatrice
GROSCLAUDE	Raphaël	SCHMITT	Virginie
WIESSER	Mario	ZIMMER	Patrick
DUTT	Dominique		
SCOTTO DI CARLO	Catherine	SCHMIDT	Muriel
WECHSLER	Yann	KRAUTH	Alphonse
ARMOURDOM-SEITER	Nathalie		
HORTENSE	Nicolas	SCHNEIDER	Richard
GROSCOLAS	Gérard	MUTZIG	Jean-Marc
LIST	Yolande	BERLEUX	Patricia
KELLER	Daniel	CARIOU	Bernard
JOACHIM	Geneviève		

En Alsace : 462 candidats sur 28 listes

Ces 28 listes ont été déposées par la CFDT Alsace dans les préfectures du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Elles ne seront donc officielles qu'après vérification par les services préfectoraux que chaque candidat remplisse bien les conditions pour y figurer, entre autres d'avoir été inscrit par son employeur. C'est pour cette raison que les listes publiées ici comportent des cases vides qui ont été remplies par des candidatures en réserve...

Sections encadrement

SAVERNE

BOTTEAUX	Didier
WALLIOR	Nora
KLEIN	Roland
BARATTO	Jean-André
SOLLER	Charles
METZ	Chantal
PECHOUX	Nathalie
RAYMONDAUD	Jean-Luc
METZ	Daniel
GROSSKOST	Eric
BLONDEL	Nicole
PATHENAY	René

HAGUENAU

RICHERT	Pascal
ROCH	Olivier
GANDRIEAU	Patrice
MONSCHIN	Nathalie
PERRY	Jean-Pierre
BARTHELEMY	Philippe
BESSONE	Jocelyn
SCHATZ	Eric

SCHILTIGHEIM

KUNZ	Guy
LE BERRE	Marc
FAURE	Thérèse
ALTMAYER	Daniel
THIEBLEMONT	Véronique
FRICKER	Eric
LEPLAT	Aline
CAMARA	Karin

STRASBOURG

MARTZ	Irène
WETTERWALD	Georges
SENE	Claude
ROCHOTTE	Hervé
GRETH	Michel
ESTIENNE	Olivier
MEYER	Bernard
SYLLAS	José
BARROUX	Agnès
BISCEGLIA	Jacques
GARCIA	Annick
VONTHRON	Joseph
DEFNOUNE	Isabelle
HEINTZ	Pierre
MINCK	François
MEYER	Guy
HILDT	M.-Ant ^{ette}
MORALES	Antonio
LEMER	Dominique
RENAUDIN	Jean-Louis
SCHNELL	Georges
OBERLE	Claudine
ACKER	J.-Marie
PERRON	M.-Chantal
PRINCET	J.-Louis
ESCHENBRENNER	Dominique

COLMAR

HERRB	François	HUIBAN	Joël
LOTZ	Paul	RITZENTHALER	Denis
BONJEAN	Jean	FUCHS	François
SIEFFERT	Raymond	BLASCO	André
BARTHE	Jean-Yves	DEVULDER	Bernard
MARCK	Luc	MERCIER	Dominique
KIEFFER	Daniel	KLEM	Gabriel

MULHOUSE

AMOROS	Agnès
GUENIER	Jean-Yves
MAIRE	Georges
KOERNER	Joseph
MIROUX	Johnny
COURTOT	Jean
ANTZ	André
TABAR	Christine
ARNOLD	Brigitte
ZAVAGNI	Robert
SCHULTHESS	Elisabeth
BURGY	Dominique
SEREIN-G.	Dominique
DENTZ	Adrien

Sections agriculture

SAVERNE

EICHERT	Philippe
WOETS	Didier
PHILIPPI	Alain
HEINKELE	Patrick
TROESTLER	Mario
JACOB	Roger
DOCREMONT	Yolande
BOOS	Rémy
WAGNER	Dominique
HINCKER	Christine

STRASBOURG

HERRMANN	Marc
WACKER	Nicolas
CLAUDEL	Thierry
LEIBEL	Joël
HAMM	Raymond
WACKER	Jeannine
BARRETT	Paul
MANG	Christian
EHRHARDT	Louis
MULLER	Franck

COLMAR

WEIBEL	Rita
ROCHE	Patrick
BOGEN	Pascal
OBERLIN	Doris
SCHRUTT	Bruno
JUNIUS	Didier
FAHRER	Christelle
HOLTZMANN	Anne Marie
BECKER	Francis
FRIEDMANN	Laurent
GUARINO	Emmanuel
SCHUSTER	Myriam

MULHOUSE

SCHWEITZER	Liliane
GABORIAU	Cédric
MOUROT	François
HABERMACHER	Philippe
CLADEN	Geneviève
GROB	Michaël
RINGENBACH	Christine
MUNCH	Patrick
KLEE	Laurent
KASTLER	Françine

Union Territoriale des Retraités CFDT 68

Communiqué de presse du 29.09.08

RETRAITES ET POUVOIR D'ACHAT

Avec seulement 1,1% d'augmentation des pensions au 1^{er} janvier 2008, et malgré l'augmentation supplémentaire de 0,8% obtenue suite à la grande manifestation du 6 mars, la revalorisation des pensions pour cette année est nettement insuffisante. Ces augmentations représentent en réalité 1,36% sur l'année. Face à une inflation qui atteint des niveaux jamais atteints depuis des décennies. Le pouvoir d'achat des retraités est lourdement ponctionné, d'autant plus que les nouvelles franchises médicales au 1^{er} janvier dernier accroissent les coûts de santé. La CFDT vous rappelle que l'Alsace est la 3^{ème} région en France des dépassements d'honoraires.

En mars dernier, les retraités s'étaient massivement mobilisés pour une revalorisation générale et immédiate de leurs pensions. Si des avancées avaient été décrochées (revalorisation du minimum vieillesse et des pensions de reversion, coup de pouce général aux pensions), ces mesures restent insuffisantes, car c'est l'ensemble de la population retraitée qui a été oubliée.

Dans ce contexte de forte dégradation du pouvoir d'achat, la question des pensions reste cruciale. Celles-ci subissent de plein fouet la perte de pouvoir d'achat. La CFDT vous appelle à fortement vous mobiliser et de vous inscrire. Seule la réussite de cette manifestation nous permettra d'être entendu par le gouvernement.

L'intersyndicale appelle les retraités à une grande manifestation le 16 octobre 2008 à Nancy. La CFDT organisera un déplacement en bus au départ de Mulhouse au siège 1 rue de Provence vers 10h30. Le débarquement se fera place Stanislas et les bus repartiront du même endroit vers 16h30.

L'UTR 68 Retraités CFDT vous demande de vous pré inscrire afin de prévoir le nombre de personnes intéressées afin de réserver les bus nécessaires.

CFDT Peugeot Citroën Mulhouse

Communiqué de presse du 30.09.08

ÇA COMMENCE À BIEN FAIRE !

Au CE du 30 septembre 2008, la direction du site de Peugeot Citroën Mulhouse a annoncé une nouvelle vague de jours non travaillés. D'ici la fin de l'année 2008, c'est 11 jours de travail en moins. Le compteur H- sera crédité de 8 jours supplémentaires :

- lundi 6 octobre ;
- la semaine 44, du 27 au 31 octobre inclus ;
- lundi 3 novembre ;
- vendredi 5 décembre.

Le pont du 10 novembre sera fait dans le cadre de la récupération légale. Le lundi 22 décembre ne sera pas travaillé et récupéré ultérieurement. Le mardi 23 décembre sera compensé par un jour d'annualisation.

Compte tenu de l'évolution du marché automobile, on voit mal comment on pourrait récupérer tous ces jours qui s'ajoutent à une liste déjà trop longue.

Aujourd'hui, la CFDT ne peut que se féliciter d'avoir engagée sa signature sur des accords qui permettent de garantir le maintien de la totalité du salaire sans avoir à recourir au chômage partiel.

Néanmoins, cette situation ne pourra pas perdurer trop longtemps. On ne pourra pas continuellement évoquer la hausse constante du prix du pétrole pour expliquer la grave crise que traverse l'industrie automobile.

Au lieu de taxer systématiquement l'automobile, nos gouvernants seraient mieux inspirés de mettre en œuvre des systèmes de régulation pour éviter que les errements de quelques gros financiers ne pénalisent toute l'économie d'un pays.

A trop tirer sur la corde.....

Alsace. infos

par mail

**plus rapide, moins cher
et tellement simple**

Pour recevoir *Alsace.Infos* sous forme électronique [c'est-à-dire sur votre boîte sous format pdf], il suffit d'en faire la demande à :

presse@cfdt-alsace.com

avec la mention

"OK pour Alsace.infos par mail"



Quelles sont encore les

Maintenant que sa mise

Repérer
Analyser
Prévenir
la **P**énibilité
au **T**ravail



**inscrire l'action syndicale
de ton entreprise dans le projet RAPPT**



Les objectifs de RAPPT

- **intégrer la santé du salarié dans l'action syndicale quotidienne**
- **Accompagner les SSE et les syndicats dans l'amélioration des conditions de travail**
- **Faire entrer la santé au travail dans la négociation collective**

L'outil RAPPT existe depuis le début de l'année, à la disposition des équipes syndicales de la CFDT Alsace. Grâce à cet outil, les syndicats et sections peuvent se lancer dans l'identification des pénibilités les plus importantes dans leur entreprise. Avec la chargée de mission de l'URI et l'agence Régionale d'amélioration des conditions de travail (ACTAL), les équipes syndicales peuvent établir une photographie des pénibilités et élaborer des propositions concrètes pour améliorer la situation des salariés.

Dans le projet initial, la participation de la direction de l'entreprise était une obligation. Pour bon nombre d'équipes, cette obligation représentait un frein important.

Ce frein n'existe plus, depuis que l'URI CFDT Alsace et ACTAL ont modifié la convention qui les

Info pratique

des fonds pour amélioration des conditions de travail augmentés

Le ministère du Travail a modifié l'accessibilité des fonds d'amélioration des conditions de travail. Le budget disponible est augmenté et la gestion des dossiers passe par l'ANACT. Dans la région, ACTAL est chargé d'aider les entreprises à constituer leur demande.

Les entreprises et établissements de moins de 250 salariés peuvent faire appel à ces fonds.

A titre d'exemple :

La photo des pénibilités faite dans le cadre du projet RAPPT rend nécessaire une étude technique en vue de l'introduction de nouveaux équipements de travail aidant à l'amélioration des conditions de travail. Cette étude peut être financée, après demande de subvention, dans la limite de 15 jours d'intervention d'expert plafonnée à 1000 • par jour.

raisons de se priver de cette action syndicale ?

en oeuvre en est facilitée

liait sur ce projet. Les équipes CFDT peuvent maintenant se lancer dans le dispositif sans participation active de l'employeur. Seule l'autorisation d'une visite de l'entreprise pour le chargé de mission d'ACTAL est nécessaire.

Il est souvent préférable de mettre en oeuvre le projet avec la direction et l'ensemble des représentants du personnel, comme l'ont fait les sections d'Hymmer et de la Maison de Retraite St Joseph. Mais maintenant, les équipes qui n'obtiennent pas l'engagement de leur direction peuvent néanmoins inscrire cette démarche dans leur projet syndical, pour faire avancer la santé au travail dans leur entreprise. Dans tous les cas, contacter les animateurs de dossier [voir contacts sur cette même page] pour vous aider à monter le projet.

? c'est quoi le projet RAPPT

La santé

au travail ne fait pas partie des négociations d'entreprise. Faut-il pour autant, même s'il est complexe, réserver ce sujet aux seuls experts ? Non bien sûr, car qui de mieux que les salariés pour connaître leur situation de travail. Qui de mieux que les militants pour comprendre les atteintes du travail sur la santé. Qui de mieux que le syndicat et les équipes d'entreprise pour changer les situations.

Le projet RAPPT, porté par l'URI, vise à donner aux syndicats et militants les outils nécessaires pour Repérer, Analyser et Proposer des améliorations. Aidée par l'ACTAL (agence régionale d'amélioration des conditions de travail) et soutenue par la DRTEFP^(S), cette action doit nous permettre de développer le dialogue social dans les établissements et les entreprises et dans les branches professionnelles sur le territoire.

Le projet RAPPT: pour obtenir des résultats sur l'amélioration de la santé des salariés. Pour que les salariés ne perdent pas leur vie à la gagner...

le projet RAPPT :

une méthode proposée aux militants



recueil dans l'entreprise, avec l'aide de l'URI CFDT Alsace (Véronique Breffi), des données connues concernant la santé au travail;



Transmission des données à l'ACTAL



mise en place d'un groupe de travail, constitué des représentants CFDT et si possible d'un groupe de salariés et animé par le chargé de mission d'ACTAL ;



visite de l'entreprise par le chargé de mission d'ACTAL;



communication faite par ACTAL aux militants CFDT de la synthèse et des propositions d'amélioration;



mise en oeuvre des propositions, avec l'aide de la CFDT Alsace.

Contacts :



Jean-Luc RAYMONDAUD
03 88 79 87 85
raymondaud@cfdt-alsace.com

Véronique BREFFI
03 88 79 88 23
breffi@cfdt-alsace.com

Quelle action du syndicat

« Externaliser » le service expédition, tel était le projet de Kronenbourg pour son usine d'Obernai. Saisi en référé par le syndicat CFDT de l'Alimentation du Bas-Rhin rejoint par

Pour

le salarié, l'externalisation d'un service se résume à une seule et unique conséquence : la perte d'autant d'emplois concernés par ce service. Dans le cas précis de la Brasserie Kronenbourg d'Obernai, la disparition de 83 emplois dans "l'externalisation" du service expédition signifiait pour 83 salariés soit une mutation ailleurs, soit le licenciement en cas de refus...

la ritournelle de l'externalisation qui, pour le salarié, signifie la perte d'emplois...

Quant à elle, la justification patronale de l'externalisation reprend à chaque fois le même refrain : une réorganisation se situant dans un projet d'ensemble, visant évidemment à maintenir l'activité, voire à en accroître les volumes de production, tout en recentrant l'activité de l'entreprise sur son "cœur de métier", etc..., etc...

A Kronenbourg Obernai, le projet de cette ritournelle de l'externalisation portait le nom d'Ambition 2010 et le recentrage se voulait sur le "cœur de métier" d'un brasseur : la fabrication et le conditionnement... Comme si une telle entreprise, comme n'importe quelle autre d'ailleurs, pouvait se contenter

Extrait du jugement, TGI de Strasbourg (référé), 30 Novembre 2007
Syndicat CFDT de l'Alimentation du Bas-Rhin et autres contre Brasseries Kronenbourg

● Retenons que les conditions dans lesquelles l'avis du comité central d'entreprise et du comité d'établissement d'Obernai de la société Brasseries Kronenbourg a été sollicité à la fin de la première phrase d'information et de consultation, l'absence de consultation du CHSCT, et l'absence de consultation du comité central d'entreprise et du comité d'établissement d'Obernai dans le cadre du livre III et de présentation d'un plan de sauvegarde de l'emploi, constituent des troubles manifestement illicites.

● Disons que la SAS Brasseries Kronenbourg devra avant de mettre en œuvre son projet de réorganisation du secteur expéditions :

- reprendre la procédure d'information et de consultation du comité central d'entreprise et du comité d'établissement d'Obernai au titre du livre IV, pour la poursuivre en ce qui concerne les conséquences sociales de la réorganisation du secteur expéditions, les problèmes généraux concernant les conditions de travail dans les services qui vont les recevoir à la suite de leur mutation, la présentation du partenaire qui sera chargé du secteur expéditions,
- recueillir préalablement à l'avis des instances représentatives du personnel l'avis du CHSCT,
- consulter le comité central

d'entreprise, et le comité d'établissement d'Obernai dans le cadre du livre IV, soit des articles L. 321-2 et suivants du Code du travail, avec établissement d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

● Faisons interdiction à la SAS Brasseries Kronenbourg de mettre en œuvre le projet de réorganisation du secteur expéditions, tant que la procédure d'information et de consultation du comité central d'entreprise et du comité d'établissement d'Obernai n'est pas terminée, et de mettre en application les dispositions de l'article L. 321-1-2 du Code du travail.

face à une externalisation ?

d'autres, le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg a jugé ce projet de réorganisation illicite tant que les obligations légales n'étaient pas respectées par l'entreprise...

de produire et emballer, sans se soucier de l'acheminement du produit fabriqué vers le client !

Etaient-ils à ce point sûrs de leur coup, les décideurs de la SAS Kronenbourg, qu'ils en ont "oublié" le respect des procédures de consultation prévues par le Code du travail ? Saisie par la CFDT, la Justice a rappelé cette direction à l'ordre et à plus de modération. La section syndicale CFDT, majoritaire à Obernai, avait en effet relevé les manquements de cette direction, à savoir :

- l'absence d'information régulière du Comité d'entreprise et du CCE,

- une irrégularité dans la consultation du CHS-CT et du CE, - l'absence d'un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi).

Le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg a entendu les arguments de la CFDT et de l'intersyndicale, en condamnant Kronenbourg à s'acquitter de plusieurs obligations, lui faisant interdiction de mettre en œuvre son projet de réorganisation du secteur expéditions avant que ces obligations soient remplies !

De 10 à 20 mois de salaire par personne : c'est ce que parallèlement la CFDT de Kronenbourg a négocié et obtenu à titre de dommages-intérêts pour plus de vingt-cinq personnes concernées par la requalification de leur contrat saisonnier.

Un jugement intéressant à plus d'un titre...

● Il reconnaît la place incontournable du CHS-CT

Le juge a considéré que la mutation envisagée des salariés du service externalisé avait des conséquences sur la réorganisation du travail et sur les conditions de travail.

Dans ce cas, le CHS-CT doit être consulté au

préalable et son avis doit impérativement être transmis, toujours au préalable, au comité d'entreprise.

Ce qui signifie que pour rendre son avis, le CE doit obligatoirement recevoir l'avis de sa commission spécialisée qu'est le CHS-CT !

● Il impose la mise en place d'un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi).

Ce jugement rejoint en partie la jurisprudence Majorette et Framatome qui imposait à l'employeur de mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi dès lors qu'une modification d'au moins dix contrats de travail est envisagée.

Or, la loi dite de cohésion sociale du 18 janvier 2005 mettait fin à cette jurisprudence, en ne

prévoyant l'obligation d'un PSE qu'à partir du moment où au minimum 10 salariés au moins auraient expressément refusé la proposition de modification.

Le jugement de Strasbourg de novembre 2007 relève que le PSE est obligatoire, sans même avoir besoin de vérifier combien de salariés vont refuser la mutation !



Crise financière, crise économique :

Mettre nos revendications en avant par la mobilisation de toute la CFDT

Ils ne manquent

d'air, les "libéraux", en osant parler aujourd'hui de moralisation de la finance. Ne sont-ils pas les inventeurs de ces OVNI financiers que plus personne, pas même eux, n'était en capacité de comprendre et de maîtriser ! Tout ce qui les intéresse, ces "entrepreneurs" qui préfèrent spéculer plutôt que de produire, c'est d'en tirer le maximum de profits dans le minimum de temps !

Face à la "financiarisation" de l'économie, les militants CFDT de certaines entreprises alsaciennes ont sonné l'alarme depuis longtemps déjà. Par exemple lors d'une conférence de presse justement intitulé « Face à la financiarisation de l'économie, quelle stratégie pour les politiques régionaux ? ». Patrick Reinbold y expliquait le parcours édifiant de Rhénalu, devenu Alcan, passant entre les mains de l'australien Rio Tinto et lui-même susceptible d'être revendu à un chinois. Une "financiarisation" qui signifiait toujours la même réalité pour les salariés, celle de la stagnation salariale face aux revenus exorbitants exigés par les actionnaires. Pareil pour les salariés de Général Motors à Strasbourg, eux aussi dans l'inquiétude, celle d'être revendus alors que leur unité est performante, qu'elle a bénéficié d'investissements importants. Mais... Général Motors est confronté à des besoins urgents de liquidité. De tels exemples pourraient être démultipliés à l'envi, avec Clemessy par exemple... Tous avec le même leitmotiv de ventes essentiellement financières.

Car s'il est bien une catégorie de personnes pour qui cette économie financière n'est pas une abstraction, c'est bien les salariés. Les salariés américains en subissent les conséquences : ils ne peuvent plus rembourser leurs prêts immobiliers. La crise est là et touchera les salariés français également. Car personne, hormis la ministre de l'Economie peut-être, ne peut plus faire croire que la France est à l'abri de cette crise. La rigueur est déjà inscrite dans les projets du gouvernement, lorsqu'il annonce la suppression de plus de 30 000 postes dans les Fonctions publiques et les risques sont grands dans certains services publics comme la Poste.

Pendant ce temps, l'économie réelle produit malheureusement également ses effets pour les salariés de chez SAIC Velcorex, Alplast ... Les solutions de reclassement des salariés dans ces deux vallées ne sont guère légion, la seule interpellation des politiques ne suffit pas à espérer dans un avenir.

Une telle description, cette situation plus qu'inquiétante, pourraient nous faire tomber dans le fatalisme, la seule dénonciation, voire la nostalgie d'une ère révolue et mythifiée. Mais le syndicalisme CFDT est porteur de revendications construites à partir du réel.

La phase qui s'est ouverte depuis janvier 2008, avec l'accord de modernisation du marché, la représentativité, se poursuit cet automne avec les accords sur la GPEC et la formation professionnelle... Ces accords doivent permettre de donner corps à la revendication CFDT : la sécurisation des parcours professionnels. Ils doivent permettre de faire émerger de nouveaux droits pour les salariés. C'est là notre boulot de syndicalistes et c'est avec l'appui des salariés que nous pourrions et devons construire ces nouveaux droits. C'est tout le sens des mobilisations autour des élections prud'hommes, mais aussi dans un avenir très proche tout ce qui attend les sections syndicales face aux nouvelles règles de la représentativité. Mobilisons-nous pour faire de notre syndicalisme le syndicalisme auquel les salariés adhèrent.

► **Bernard MARX**, le 5 octobre 2008